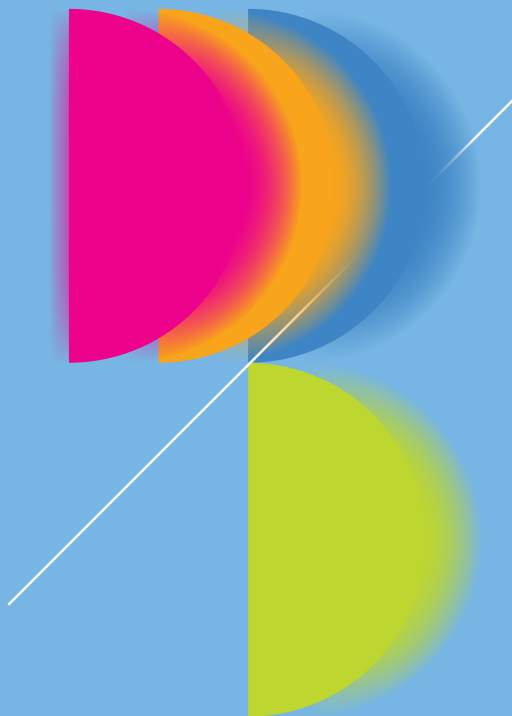




**14^e Concours International
de Quatuor à Cordes
Premio Paolo Borciani**

29 mai / 6 juin . 2027
Reggio Emilia, Italie

Exclusive partner

MaxMara

Membre de



FÉDÉRATION MONDIALE DES CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE
WORLD FEDERATION OF INTERNATIONAL MUSIC COMPETITIONS

Fondateurs



Avec le soutien de



En collaboration avec



Fournisseur officiel







COMITÉ D'HONNEUR

Radu Lupu
Riccardo Muti
Arvo Pärt
Maurizio Pollini
Wolfgang Rihm
Salvatore Sciarrino
Marco Stroppa
Borodin Quartet

LE COMITÉ DE PRÉSÉLECTION

Francesco Filidei, Italie
Conseiller musical
Premio Paolo Borciani
Chiara Enderle Samatanga
Suisse, *violoncelle*
Léo Marillier - France
violon, Quatuor Diotima
Geneviève Strosser - France
alto

LE JURY

Bernard Foccroulle - Belgique
Président du Jury
compositeur
Marina Chiche - France
violon
Yovan Markovitch - France
violoncelle, Quatuor Danel
Barnabás Kelemen - Hungary
violon, Quatuor Kelemen
Mariangela Vacatello - Italie
piano
Danusha Waskiewicz - Allemagne
alto, Quatuor Prometeo
Hannah Weirich - Allemagne
violon



14^e Concours International de Quatuor à Cordes
Premio Paolo Borciani
29 mai / 6 juin . 2027
Reggio Emilia, Italie



RÈGLEMENT GÉNÉRAL

1. LE CONCOURS

La Fondazione I Teatri de Reggio Emilia (Italie) annonce le 14^e Concours international de quatuor à cordes « Premio Paolo Borciani ». Le Concours se déroulera du 29 mai au 6 juin 2027, au Teatro Municipale Romolo Valli de Reggio Emilia.

2. CONDITIONS D'ADMISSION

Le Concours est ouvert aux quatuors à cordes de toutes nationalités. L'âge combiné des quatre membres de chaque quatuor ne doit pas dépasser 128 ans et celui des individus ne doit pas dépasser 35 ans, à compter du 28 mai 2027 (inclus).

3. FORMULAIRE ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Pour participer à la sélection, on doit remplir le formulaire de participation disponible à partir du 8 septembre 2026 sur le site <https://www.premioborciani.it/> en envoyant les documents suivants:

- a) biographie du quatuor en anglais;

b) biographie personnelle en anglais de chaque membre du quatuor précisant les études et les professeurs;

c) copie du passport (ou d'une pièce d'identité) en cours de validité de chaque membre du quatuor, indiquant date de naissance et lieu de résidence;

d) 2 photographies récentes en couleur du quatuor, libres de droits;

e) 2 lettres de présentation du quatuor spécialement rédigées par:
- un enseignant du quatuor durant les trois dernières années
- et/ou un ou deux musiciens, dont l'un au moins fait partie d'une formation de quatuor;

f) en cas de relations contractuelles exclusives avec des agents ou d'autres organisations similaires ou des maisons de disques, des déclarations de ces derniers permettant au quatuor de remplir toutes les obligations résultant de sa participation au Concours, en particulier en ce qui concerne les engagements énoncés à l'art.;

g) n. 2 vidéo de qualité professionnelle – par lien direct et téléchargeables – réalisés après le 1er juillet 2026.

Les deux vidéo demandés peuvent être enregistrés séparément, mais chaque enregistrement doit être réalisé avec une caméra fixe et sans interruption entre les différents mouvements d'un même oeuvre. Les vidéo ne doivent pas être montés ni modifiés de quelque manière que ce soit, sous peine d'exclusion.

Les deux oeuvres sont au choix du quatuor parmi le répertoire suivant:

- 1) F. J. Haydn: un quatuor au choix
ou bien
W. A. Mozart: un quatuor au choix parmi le Quatuor n° 14 en sol majeur KV 387, le Quatuor en ré mineur KV 421, le Quatuor n° 16 en mi bémol majeur KV 428
- 2) A. Webern, Cinq pièces pour quatuor à cordes op. 5.
ou bien
I. Stravinsky, Trois pièces pour quatuor à cordes

Les deux vidéo doivent être accompagnés d'une déclaration d'auto-certification, signée par tous les membres de l'ensemble, indiquant la date et le lieu des enregistrements.

Le **formulaire de participation** et tous les documents demandés et mentionnés ci-dessus doivent être envoyés **à partir du mardi 8 septembre 2026 et au plus tard à 18 h 00 CET du vendredi 8 janvier 2027.**

Les demandes partiellement remplies ou envoyées après la date limite ne seront pas acceptées.

Une documentation incomplète est un motif d'exclusion du Concours.

4. PROCÉDURE DE SÉLECTION ET D'ADMISSION

Un nombre maximum de 10 (dix) quatuors sera admis au Concours.

L'admission au Concours est décidée par le comité de présélection visé à l'art. 9, qui se prononce souverainement sur la base des documents demandés lors de l'inscription.

Les candidats seront informés de la décision du comité de présélection par courriel au plus tard le mardi **vendredi 29 janvier 2027.**

Les quatuors éligibles doivent verser un droit d'inscription de 100,00 € (cent/00) sans frais, au plus tard le **vendredi 12 février 2027**, sur le compte bancaire à l'ordre de:

Fondazione I Teatri, n. 000 100 334 801

Unicredit, code IBAN: IT60D0200812834000100334 801; code SWIFT: UNCRITM1447.

Le nom du quartet déposant doit figurer sur le formulaire de compte courant, qui doit être exclusivement en euros.

La preuve du paiement des frais d'inscription doit être envoyée à l'adresse suivante **premiobornciani@iteatri.re.it**.

5. STRUCTURE DU CONCOURS

Le Concours comprend quatre épreuves pour les dix quatuors admis et une épreuve finale à laquelle trois quatuors seront admis:

- **1^{re} épreuve** > Le 18^e siècle / Beethoven
- **2^e épreuve** > Le 19^e siècle
- **3^e épreuve** > Carte blanche
- **4^e épreuve** > Du 20^e siècle au contemporain / Francesca Verunelli
- **Dernière épreuve** > Un quatuor au choix parmi le « Répertoire des épreuves » qui n'a pas été joué lors des épreuves précédentes, ni lors de la présélection.

Chaque épreuve comprend un répertoire spécifique tel qu'indiqué à l'art. 6 du présent règlement.

A la fin du quatrième épreuve - samedi 5 juin 2027 - les 3 quatuors admis à l'épreuve finale seront annoncés.

Les résultats de la finale - prévue le dimanche 6 juin 2027 - seront officiellement annoncés le soir même, à la fin des travaux du Jury.

Toutes les épreuves auront lieu au Teatro Municipale Romolo Valli de Reggio Emilia, seront ouvertes au public et suivront l'ordre alphabétique de la lettre qui sera tirée au sort lors d'une séance publique, dans les semaines précédant le début du Concours, en présence de la direction du Concours, sur place et/ou en streaming.

Le programme des épreuves, établi par la Fondazione I Teatri en accord avec le Jury, sera envoyé par e-mail aux quatuors sélectionnés et rendu public sur le site <https://www.premiobornciani.it/>.

Tous les membres des quatuors sélectionnés doivent se présenter au secrétariat du concours le samedi 29 mai 2027, entre 10 h 00 et 17 h 00, munis d'une pièce d'identité en cours de validité.

Ils sont également tenus d'être présents à la cérémonie d'ouverture du Concours, prévue dans l'après-midi du même jour (horaire à déterminer) au Teatro Municipale Romolo Valli.

Aucun retard des participants n'est autorisé, sous peine d'exclusion.

6. RÉPERTOIRE DES ÉPREUVES

PREMIÈRE ÉPREUVE: LE 18^e SIÈCLE / BEETHOVEN

1) Ludwig van Beethoven

Quatuor n° 7 en fa majeur op. 59 n° 1, 1^{er} mouvement
(Allegro)

ou bien

Quatuor n° 8 en mi mineur op. 59 n° 2, 1^{er} mouvement
(Allegro)

ou bien

Quatuor n° 9 en do majeur op. 59 n° 3, 1^{er} mouvement
(Introduzione. Andante con moto. Allegro vivace)

2) Une composition au choix parmi les suivantes:

Franz Joseph Haydn

Quatuor en sol mineur op. 74 n° 3 « Reiter-Quartett »

Quatuor en sol majeur op. 76 n° 1

Quatuor en ré mineur op. 76 n° 2 « Quinten-Quartett »

Quatuor en si bémol majeur op. 76 n° 4

Quatuor en sol majeur op. 77 n° 1

Quatuor en fa majeur op. 77 n° 2

Wolfgang Amadeus Mozart

Quatuor en sol majeur KV 387

Quatuor en ré mineur KV 421

Quatuor en mi bémol majeur KV 428

Quatuor en si bémol majeur KV 458

Quatuor en la majeur KV 464

Quatuor en do majeur KV 465 « Dissonanzen »

Quatuor en ré majeur KV 499 « Hoffmeister »

Quatuor en ré majeur KV 575

Quatuor en si bémol majeur KV 589

Quatuor en fa majeur KV 590

DEUXIÈME ÉPREUVE: LE 19^e SIÈCLE

Une composition au choix parmi les suivantes:

Ludwig van Beethoven

Quatuor en mi bémol majeur op. 74

Quatuor en fa mineur op. 95

Quatuor en mi bémol majeur op. 127

Quatuor en si bémol majeur op. 130 (finale: Grande Fugue op. 133)

Quatuor en si bémol majeur op. 130 (finale: Allegro)

Quatuor en do dièse mineur op. 131

Quatuor en la mineur op. 132

Quatuor en fa majeur op. 135

Johannes Brahms

Quatuor en do mineur op. 51 n° 1

Quatuor en la mineur op. 51 n° 2

Quatuor en si bémol majeur op. 67

Pyotr Il'itch Tchaïkovski

Quatuor n° 1 en ré majeur op. 11

Quatuor n° 2 en fa majeur op. 22

Quatuor n° 3 en mi bémol mineur op. 30

Antonín Dvořák

Quatuor n° 12 en fa majeur op. 96 « American »

Quatuor n° 13 en sol majeur op. 106

Quatuor n° 14 en la bémol majeur op. 105

Felix Mendelssohn

Quatuor en mi bémol majeur op. 12

Quatuor en la mineur op. 13

Quatuor en fa mineur op. 80

Franz Schubert

Quatuor en la mineur op. 29 / D 804 « Rosamunde »

Quatuor en ré mineur D 810 « Der Tod und das Mädchen »

Quatuor en sol majeur op. 161 / D 887

Quatuor en mi bémol op. 125 n° 1 / D 87

Robert Schumann

Quatuor en la mineur op. 41 n° 1

Quatuor en fa majeur op. 41 n° 2

Quatuor en la majeur op. 41 n° 3

Bedřich Smetana

Quatuor n° 1 en mi mineur « Z mého života »

Giuseppe Verdi

Quatuor en mi mineur

TROISIÈME ÉPREUVE: CARTE BLANCHE

Une proposition de pièces (une ou plusieurs pièces), d'improvisations ou d'interprétations au libre choix du quatuor, de tout répertoire et de toute époque, d'une durée maximale de 30', non interprétée par le quatuor dans les autres épreuves, ni lors de la phase de présélection.

La « Carte Blanche » se veut un espace dédié à la libre expression artistique et à l'originalité.

**QUATRIÈME ÉPREUVE: DU 20^e SIÈCLE AU CONTEMPORAIN /
FRANCESCA VERUNELLI****1) Une composition au choix parmi les suivantes:****Bela Bartók**

Quatuor n° 3

Quatuor n° 4

Quatuor n° 5

Quatuor n° 6

Alban Berg

Lyrische Suite

Quatuor op. 3

Benjamin Britten

Quatuor n° 2 op. 36

Quatuor n° 3 op. 94

Claude Debussy

Quatuor op. 10

Leoš Janáček

Quatuor n° 1 « Kreutzer Sonata »

Quatuor n° 2 « Listy důvěrné »

Helmut Lachenmann

Grido (2000-01)

György Ligeti

Quatuor n° 1 « Métamorphoses nocturnes »

Quatuor n° 2

Witold Lutosławski

Quatuor n° 1

Maurice Ravel

Quatuor en fa

Arnold Schönberg

Quatuor n° 3 op. 30

Quatuor n° 4 op. 37

Dmitrij Šostakovič

Quatuor n° 3 op. 73

Quatuor n° 8 op. 110

Quatuor n° 9 op. 117

Quatuor n° 15 op. 144

Anton Webern

Quatuor op. 28

Cinq pièces pour quatuor à cordes op. 5 + Six Bagatelles pour quatuor à cordes op. 9

Alexander Von Zemlinsky

Quatuor n° 2 op. 15

2) Francesca Verunelli

Nouvelle composition pour quatuor à cordes commandée par Fondazione I Teatri pour le Concours « Premio Paolo Borciani ».

ÉPREUVE FINALE

Une oeuvre à choisir parmi celles du « Répertoire des épreuves », non interprété par le quatuor lors des épreuves précédentes, ni lors de la phase de présélection.

Les éditions conformes au texte original sont recommandées.

Sur le formulaire d'inscription, le temps d'exécution prévu pour chaque pièce choisie doit être indiqué.

L'ordre d'exécution des œuvres pour chaque épreuve est laissé au choix du quatuor et doit être indiqué sur le formulaire d'inscription.

L'exécution ou non des refrains est laissée au choix du quatuor.

Tous les droits de photographie, d'enregistrement audio et vidéo, de diffusion à la radio, à la télévision et en streaming (y compris les droits de diffusion et de reproduction sur tous les supports présents et futurs, sans limitation territoriale ou temporelle, ainsi que tous les droits de reproduction, y compris les droits de reproduction photographique relatifs au Concours), de toutes les répétitions du Concours appartiennent à la Fondazione I Teatri, sans obligation de verser une quelconque compensation à d'autres personnes.

7. PRIX

PREMIER PRIX « PAOLO BORCIANI » (indivisible)

- **€ 25.000** (vingt-cinq mille/00)
- **Tournée internationale** coordonnée par **Lorenzo Baldrighi Artists Management**. Toutes les mises à jour concernant les dates et lieux de la tournée seront publiées sur le site <https://www.premioborciاني.it/>
- **Résidence artistique** à Reggio Emilia dans le cadre des saisons 2027/2029.
- **GEWA Strings**: un lot d'étuis professionnels GEWA AIR pour quatuor à cordes (2 violons, 1 alto, 1 violoncelle), d'une valeur totale de 4 200 €.
- **Larsen Strings**: un lot de cordes Larsen sur mesure, comprenant une consultation personnalisée.

DEUXIÈME PRIX

€ 10.000 (dix mille/00)

TROISIÈME PRIX

€ 5.000 (cinq mille/00)

PRIX SPÉCIAL

€ 3.000 (trois mille/00) pour la meilleure interprétation de la nouvelle composition pour quatuor à cordes de Francesca Verunelli, commandée par le Concours.

PRIX PROQUARTET - Centre européen de musique de chambre

€ 2.000 (deux mille/00)

Prix offert par ProQuartet pour la meilleure proposition originale dans le cadre de la troisième épreuve « Carte Blanche ».

PRIX DU PUBLIC

€ 2.000 (deux mille/00)

Le prix du public sera attribué à l'un des quatuors admis à la finale, selon des modalités de vote définies par Fondazione I Teatri.

PRIX DES MOINS DE 20 ANS

€ 1.000 (mille/00)

Une commission de jeunes étudiants en musique sera constituée pour décerner le prix à l'un des quatuors admis à l'épreuve finale.

PRIX JEUNESSES MUSICALES DEUTSCHLAND

Bourse d'une valeur de € 6.000 offerte par Jeunesses Musicales Deutschland pour la participation à l'International Chamber Music Campus Schloss Weikersheim prévu en 2028.

Les prix s'entendent brutes de toute déduction fiscale.

Le quatuor lauréat s'engage à respecter les accords conclus avec l'agence qui réalisera la tournée de concerts.

Ces accords auront la priorité sur les autres engagements pris par le quatuor gagnant (ou son représentant), pour les Saisons 2027/2028 et 2028/2029, sous réserve d'accords différents convenus entre l'agence organisatrice et le représentant du quatuor gagnant, le cas échéant.

Les lauréats seront annoncés et les prix remis lors de la cérémonie officielle à la fin de l'épreuve finale du Concours.

Les lauréats du prix « Paolo Borciani » sont tenus de faire connaître le résultat obtenu conformément aux instructions de la direction du concours.

Le Jury se réserve le droit d'offrir à deux quatuors au maximum parmi ceux qui n'ont pas été admis à l'épreuve finale, la possibilité de participer au programme de résidence artistique pour jeunes quatuors à cordes « Casa del Quartetto », dont la cinquième édition aura lieu à Reggio Emilia en juin 2028.

8. JURY

Le Jury est composé d'au moins cinq membres, dont le président, renommés dans le monde musical, et la majorité d'entre eux est de nationalité étrangère.

Les personnes ayant un lien de parenté ou d'affinité avec un ou plusieurs concurrents ne peuvent pas être membres du Jury.

Chaque juré fait, sur le formulaire approprié fourni par Fondazione I Teatri, une déclaration concernant sa situation personnelle par rapport aux concurrents en ce qui concerne ce qui précède.

Fondazione I Teatri se réserve le droit de remplacer les membres du Jury qui, pour des raisons d'urgence avérées, ne sont pas en mesure de mener à bien l'activité prévue.

Fondazione I Teatri adopte un règlement spécifique concernant les modalités de travail et de fonctionnement du Jury.

Les décisions du Jury sont sans appel, de même que celles de la compétence de la Fondazione I Teatri.

Après l'annonce des quatuors admis à l'épreuve finale, le Jury se tiendra à la disposition des candidats exclus pour des entretiens et des éclaircissements.

L'installation du Jury aura lieu le samedi 29 mai 2027 au Teatro Municipale Romolo Valli.

Le conseiller musical du Concours assiste, sans droit de vote, aux travaux du Jury.

La coordination opérationnelle et le compte rendu des travaux du Jury sont assurés par le Secrétariat du Concours.

9. PRÉSÉLECTION DES PARTICIPANTS

Fondazione I Teatri vérifie que les concurrents respectent les exigences du règlement.

Fondazione I Teatri nomme un Comité de présélection composé de trois membres, dont aucun n'est membre du Jury, et du le conseiller musical du Concours, qui le préside.

Le comité de présélection est chargé d'évaluer les documents soumis par les candidats pour l'admission au Concours, selon un règlement interne défini par Fondazione I Teatri.

10. FRAIS DE SÉJOUR ET DE DÉPLACEMENT

Fondazione I Teatri, organisatrice du Concours, prendra en charge les frais d'hébergement (logement et repas) des quatuors admis du 29 mai au 6 juin 2027 inclus, et participera à leurs frais de déplacement avec une contribution maximale de € 500,00 (cinqcents/00) net par quatuor.

11. AVERTISSEMENTS

- a) Le Règlement du Concours est publié en trois langues (italien, anglais, français);
- b) seul le texte italien a une valeur officielle et juridique;
- c) fondazione I Teatri se réserve le droit, dans tous les cas et à sa seule discrétion, d'annuler le Concours et toute décision relative à toute question concernant le déroulement des épreuves du Concours et la participation des concurrents;
- d) aucun changement dans la formation du quatuor admis n'est possible;
- e) en cas de litige, le tribunal de Reggio Emilia est seul compétent.

12. ORGANISATION ET INFORMATION

Fondazione I Teatri / Premio Paolo Borciani
Piazza Martiri del 7 luglio, 7
42121 Reggio Emilia - Italie

Directeur Fondazione I Teatri
Paolo Cantù

Conseiller Musical Premio Paolo Borciani
Francesco Filidei

Secrétariat général Premio Paolo Borciani
Marina Basso
téléphone + 39 0522 458 900 / premioborciani@iteatri.re.it



**Concorso
Internazionale
per Quartetto
d'Archi**

Premio Paolo Borciani